

SEANCE DU 28 JANVIER 2026

Objet :

Travaux
Terrain synthétique du stade

N° : D - 2026 - 01 - 28 - 06

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	17

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, René COUSIN, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Ludvine ALBERT.

Procurations : M. Laurent FUSTER à M. Yann RAMIREZ, M. Didier MONTIER à M. Claude VIDAL

Absents : Mme et MM. Marie CHOLLET, Jean-Philippe GARCIA, Julien PUJOL, Julien RIBES et Olivier MONROS.

Secrétaire de séance : Mme Françoise CRASSOUS.

Début de séance : 18h30

Monsieur le Maire informe le conseil de la nécessité d'intervenir sur le terrain de jeu synthétique du stade en procédant à l'extraction du remplissage du granulat SBR.

Cette réalisation pourra être faite par la Société SEM d'Ollioures, spécialisée dans ces interventions à un montant de 9 500.00 € HT.

Et demande au conseil de bien vouloir se prononcer.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,
A l'unanimité des présents + 2 procurations,

APPROUVE les travaux de rénovation du terrain de jeu synthétique du stade pour un montant HT de 9 500.00 €.

CHARGE Monsieur le Maire de lancer le bon de commande auprès de la Société SEM d'Ollioures et,

DIT que ce montant sera réglé sur le BP 2026 de la commune au C/2128-151.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 30/01/2026

Reçu en préfecture le 30/01/2026

Publié le - 3 FEV. 2026

ID : 034-213401359-20260128-D_2026_01_28_06-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 30 JAN. 2026
Et publication ou notification
Du - 3 FEV. 2026
Le Maire :

La Secrétaire,

Le Maire,



Françoise CRASSOUS



Jean-François GUIBBERT

